



Ecole Primaire publique
Gramme
Bois-Colombes
7e circonscription

Téléphone : 01 47 81 67 51

Mél : ce.0922600B@ac-versailles.fr

Adresse :

29 rue Gramme

92270 Bois-Colombes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1 DU 18 OCTOBRE 2021

Le Conseil d'école débute à 18h30.

Madame RICHARD, enseignante, se propose pour être secrétaire de séance.

Le compte-rendu sera adressé à l'ensemble des membres ; il pourra être par la suite, sous réserves de modifications, être diffusé, par exemple par les parents élus à l'ensemble des parents de l'école.

Il sera également affiché devant l'école.

Sont présents :

Madame BLANCHE-BARBAT, Inspectrice de l'Éducation nationale de la 7^e circonscription

Monsieur PIETRASANTA, Délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN)

Onze représentants de parents d'élèves : pour la FCPE, Mesdames BETOLAUD, BEAUGRAND, KORICHI, TIRRITO HOARAU, BENCHOURAK ; pour l'AIBCN, Madame TOUIN, M. IANNI, Mesdames PAROTIN, LARIK, COPPENS, JAMES

Treize enseignants : Mesdames CARTON (PS), BARDON (remplacement PS/MS), NICOLAS (MS/GS), PACÉ (MS/GS), COAT (GS/CP), GUICHARD (CP) MAHÉ (CE1), GARCIA (CM1), RICHARD (CE2/CM2) et HARDY (CE2/CM2).

Messieurs SALMON (CE1/CE2), GILBERT (directeur, CM1 à mi-temps), ASCO (PES : Professeur des Ecoles Stagiaire).

Sont excusés : la mairie, Madame MARTIN (PS/MS), les membres du RASED, l'infirmière scolaire.

1) Général

Présentation de l'équipe :

Voici les effectifs au 18 octobre 2021 :

| | | | |
|------------|------------|------------|--------------|
| PS 27 | MS/GS B 25 | CE1 26 | CE2/CM2 A 25 |
| PS/MS 25 | GS/CP 24 | CE1/CE2 24 | CE2/CM2 B 25 |
| MS/GS A 26 | CP 24 | CM1 27 | |

Élections de représentations de parents d'élèves :

Les élections du 8 octobre ont permis à 6 parents de l'AIBCN (Association Indépendante Bois-Colombes Nord) et à 5 parents de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) d'être titulaires. Chaque liste possède un nombre équivalent de suppléants.

- Les parents d'élèves s'interrogent sur le taux de participation, en baisse par rapport à l'an dernier ; la fermeture de deux classes en raison du Covid au moment des élections est peut-être une partie de la réponse ; d'autres pistes de réflexion sont à étudier pour les prochaines élections. Le taux est équivalent aux autres écoles de Bois-Colombes, exceptées St Exupéry et Jules Ferry.

Le Procès-Verbal (PV) est joint en annexe à ce compte-rendu.

2) Présentation du périscolaire

Les questions des parents élus ont été traitées la semaine précédant ce présent Conseil.

Les parents s'interrogent sur les sorties échelonnées après l'étude qui manquent de régularité. Ils ne savent pas si leurs enfants sortent parmi les premiers ou les derniers (ce qui oblige les parents ou les élèves à attendre beaucoup à l'extérieur).

3) Validation du Règlement intérieur

Le règlement intérieur 2020-2021 est lu par l'ensemble des membres.

- Quelques modifications de présentation sont apportées
- Monsieur PIETRASANTA, DDEN, s'interroge sur la présence de l'inclusion pour tous dans le règlement. L'équipe répond que la partie « II/ - Inscription et fréquentation », et notamment son point n°1, présente en substance l'inclusion pour tous.
- Modification concernant les jeux :
Le paragraphe 2020-2021 « Les élèves n'apportent à l'école que les objets nécessaires aux activités scolaires. Seuls billes et élastiques sont autorisés sur les temps de récréation en élémentaire », est modifié par le paragraphe :
« Les jeux sont autorisés, en concertation avec le périscolaire afin que ce soient les mêmes sur les deux temps. Si cette liberté génère des difficultés, l'équipe peut revenir dessus à n'importe quel moment ».
- Il a été rappelé, suite à une question, que les bijoux étaient interdits, soit en raison de leur valeur, soit s'ils sont en plastique car cause de distraction. Les montres sont autorisées si elles ne sonnent pas.

- Certains parents s'interrogeaient sur le stage de réussite, son fonctionnement, la manière dont étaient sélectionnés les élèves.

Le règlement intérieur est voté avec les modifications à l'unanimité.

Il sera collé dans les cahiers et affiché devant l'école.

Il est joint en annexe à ce compte-rendu de Conseil d'école.

4) Sécurité

Exercices incendie

L'exercice, effectué le 18 octobre à 9h10, a permis l'évacuation dans de bonnes conditions de l'ensemble des personnes présentes sur l'école, en 3 minutes et 28 secondes.

Le prochain objectif est de réduire ce délai en maintenant les bonnes conditions de sortie.

- Les parents se demandent si cela n'a pas trop perturbé les PS ; les enseignantes concernées expliquent que cela s'est très bien déroulé pour ces élèves, qui ont bien agi et sans stress.

PPMS (Plan particulier de Mise en Sécurité)

Le directeur rappelle qu'il existe 3 types de PPMS :

- L'attentat-intrusion
- La mise à l'abri simple (exemple : cas de tempête)
- La mise à l'abri améliorée (ou confinement ; par exemple en cas d'incident chimique)

Le prochain exercice sera un « Attentat intrusion », le 23 novembre.

5) Situation sanitaire

En application du protocole sanitaire en vigueur, deux classes ont été fermées pendant une semaine, 3 autres sur Bois-Colombes.

La continuité pédagogique a été mise en place dans les classes.

Le directeur rappelle qu'en cas d'un élève positif dans une classe, la classe doit être fermée pendant une semaine. Les camarades de classe de l'élève positif ne peuvent revenir en classe qu'après avoir effectué un test (négatif) à l'issue de la quarantaine. Les parents doivent alors adresser à l'école une attestation sur l'honneur en ce sens. L'élève positif a, lui, une éviction de dix jours.

- Les parents demandent s'il serait possible d'aligner les horaires du PS/MS sur ceux du PS ; les enseignantes concernées expliquent que cela peut s'envisager ; elles y réfléchissent et reviendront vers les parents pour indiquer leur décision et l'éventuel alignement souhaité.
- Les parents se posent des questions sur le changement de la plage horaire de la cantine (heure du repas en fonction des groupes). D'après une discussion avec Julie Vaucheret, il est compliqué pour les animateurs de changer de créneau horaire.

- Les parents s'interrogent aussi sur le respect des groupes sanitaires le mercredi.
- Il est évoqué que la cour de récréation est partagée par des plots sur les temps du midi, les autres récréations étant séparées.

6) Coopérative de l'école

Les enveloppes pour le premier appel de dons ont été distribuées le 15 octobre.

Les dons fournis par les parents servent principalement à acheter des : abonnements, du petit matériel art visuel, des jeux, des livres, pour financer des sorties et intervenants, des puzzles, etc.

Ces dépenses sont uniquement à visées pédagogiques.

7) Mairie

Classes découvertes : Les élèves partent à Chevillon, dans l'Yonne, du 17 au 21 janvier pour une classe sur le thème de l'équitation et de la nature. Les classes concernées sont les CE1/CE2 et les CE2/CM2. Une réunion d'information le 16 novembre. L'objectif pour la mairie et l'école est que tous les élèves partent. Les associations de parents d'élèves proposent une aide éventuelle si certaines familles ont des soucis d'ordre financier. Les enseignants les invitent à les prévenir s'ils entendent parler de familles réticentes à laisser partir leurs enfants.

Informatique : en l'absence de la mairie, ce point n'a pas pu être évoqué.

Madame l'Inspectrice indique qu'il y a un plan de financement à l'étude.

Activités financées (EPS, natation) :

Le directeur rappelle que les élèves bénéficient d'une belle offre sportive, encadrée par une équipe d'éducateurs de qualité.

Du CP au CM2, les élèves ont 32 séances de 50 minutes effectives d'EPS « terrestre ». Les GS 16 séances.

De la GS au CE2, les élèves ont 16 séances de 50 minutes effectives de natation. Les CM 8 séances.

- Les parents s'interrogent sur les agréments à obtenir en GS : tous les ans, il y a des difficultés à trouver des parents volontaires pour passer l'agrément et pour accompagner à certaines séances les enfants.
Ils souhaiteraient qu'il y ait des séances de rattrapage pour les parents qui n'auraient pas pu se présenter aux sessions proposées.
Il y a d'ailleurs sur ce point une préférence pour le samedi.
Un parent émet l'idée de mettre en place système d'échange entre les parents des classes concernées – en utilisant un réseau social par exemple – pour améliorer la communication entre les parents des classes concernées et s'assurer qu'il y a bien assez d'agrémentés pour toutes les séances.

Les enseignantes expliquent que c'est le même problème tous les ans, malgré les diverses solutions mises en place les années précédentes (sessions en juin notamment). Il est également proposé de « mutualiser » les parents des différentes classes.

8) Santé

Infirmière scolaire :

Madame BRAZILIER a une permanence (mouvante) sur l'école le lundi. Elle effectue divers suivis, notamment celui des GS qui commencera bientôt.

C'est également elle qui s'occupe de la mise en place des PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

- Les parents souhaiteraient savoir si la mairie voudrait bien s'engager à ce que l'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire) intervienne auprès des classes.

9) Dispositifs de soutien/aide aux élèves et suivi de la scolarité

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté :

Il est composé sur Gramme de Madame CHAKIRI, psychologue scolaire et de Madame CAYLOU, maître G.

Un Rased peut également être fourni en maître E.

Maître E : enseignant spécialisé à dominante pédagogique (en général : accompagnement des enfants qui ont un statut élève, principalement dans les apprentissages fondamentaux)

Maître G : enseignant spécialisé à dominante relationnelle

Madame CAYLOU intervient en fonction des besoins auprès d'enfants, en petits groupes ou en individuel, après accord des parents.

- Les parents d'élèves s'interrogent sur la raison de l'absence de maître E sur le secteur. Madame l'Inspectrice répond que c'est parce qu'il n'y a pas de dotation.

Madame CHAKIRI intervient en fonction des besoins, sur proposition de l'équipe ou des parents. Il n'y a pas de permanence à l'école.

Les coordonnées de la psychologue scolaire seront réaffichées.

APC : Aide Pédagogique Complémentaire :

Sur proposition de l'équipe enseignante, un petit groupe d'élèves, après l'accord donné par les parents, peut se retrouver avec un enseignant sur le temps du midi, pendant une demi-heure pour travailler sur différentes thématiques.

Stage de remise à niveau :

Stages proposés ponctuellement par l'Éducation nationale, pendant les vacances scolaires, à des enfants ciblés par l'équipe enseignante, avec l'accord des familles.

À la Toussaint, 6 enfants de cycle 2 de Gramme pourront en bénéficier.

Etude/devoirs :

Se déroule deux fois par semaine.

- Les parents d'élèves souhaiteraient que les cartables soient vérifiés au mieux et puissent être complétés hors des jours de devoirs pour ceux qui vérifient le travail à ce moment-là. Il est évoqué que cela alourdit les cartables, et pourra être envisagé au cas par cas sur demande des parents concernés.

Remise des résultats scolaires (évaluations CP CE1 et semestres)

Les évaluations repères et les remises de livret donnent lieu à des rendez-vous individuels proposés aux familles (pour tous au premier semestre et en fonctions des besoins au second semestre).

- Les parents d'élèves souhaitent savoir si les diverses mesures prises dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid ont eu un impact sur les résultats. Les enseignants expliquent que si cela a pu être le cas l'an dernier, avec le sentiment que ces mesures avaient pu entacher le travail des élèves, ce n'est plus le cas aujourd'hui. D'ailleurs Madame l'Inspectrice précise que la première lecture des évaluations nationales montre que les résultats des CP et CE1 sont meilleurs que ceux de l'an dernier.
- Les parents souhaitent savoir s'il est possible d'établir une comparaison de nos résultats avec d'autres indicateurs (moyenne nationale, etc). Le directeur n'est pas en mesure de répondre à cette question, car nous ne disposons pas de résultats autres que les nôtres. Nous pouvons en revanche les analyser pour adapter nos apprentissages, et faire des comparaisons avec les années passées.

Equipe éducative :

Réunie sur invitation du directeur d'école, après sur proposition d'un parent ou de l'équipe pédagogique, le but est de réunir toutes les personnes qui gravitent autour de la scolarité de l'enfant, afin de déterminer les aspects positifs de la scolarité de celui-ci à un moment donné, et qui constituent des points d'appui, mais également de déterminer les points sur lesquels il faut porter une attention particulière, une aide particulière pour lui permettre de mieux progresser.

10) Projets culturels et actions diverses

Quelques projets passés, à venir ou en cours d'élaboration :

- « La poubelle au bois dormant », spectacle offert par la mairie aux CE1 dont ont bénéficié les classes de CE1 et CE1/CE2.
- Projet culturels financés par la mairie : les classes de CE1 et CE1/CE2 travailleront sur le théâtre sonore, la classe de CM1 sur du théâtre du conte lu au conte joué, avec des intervenants de la mairie. Les classes de maternelle et de GS/CP et CP ont un projet commun en danse avec une intervenante extérieure avec qui l'école travaille depuis 2 ans.
- Les jardiniers de la ville interviendront auprès des classes de maternelle et de CP.
- L'association *Lire et faire lire*, composée de retraitées, viendra lire des histoires à des petits groupes des classes de maternelle et de CP.
- Les classes de CE2/ CM2 participeront aux défis scientifiques des Hauts de Seine.
- Une excursion en forêt est prévue pour les élèves de PS.
- Les élèves de GS / CP et de CP iront voir un spectacle de *Pierre et le loup* à Boulogne-Billancourt.
- Les classes de maternelle, de CP et de CE1 profiteront du spectacle Aqualeau, présenté sur l'école Gramme.

11) Dates des photos

Les prises individuelles auront lieu le mardi 9 novembre, et les prises de groupe/Classe le mardi 10 mai.

12) Points issus du rendez-vous avec les parents d'élèves le mardi 12/10:

- Des Conseils de classes sont ou vont être mis en place dans toutes les classes de l'élémentaire. Par la suite, des Conseils de délégués se rajouteront (à partir de novembre/décembre), puis des conseils d'éco délégués. Les élections sont projetées jusqu'en novembre.
- La lutte contre le harcèlement scolaire va être travaillée avec les élèves, à partir de novembre/décembre.

Les parents d'élèves souhaiteraient pouvoir avoir la mallette ; cela n'est pas possible, mais il sera en revanche possible d'adresser aux parents intéressés la liste des ouvrages utilisés.
- Les parents souhaiteraient la construction d'un dispositif, d'un protocole d'accueil des nouveaux élèves arrivants dans l'école : cette proposition paraît judicieuse et l'équipe va y réfléchir rapidement.
- De même, la mise en place d'un banc de l'amitié intéresse l'équipe, qui saura compter sur le soutien des parents d'élèves pour sa création.

Enfin, deux points non prévus à l'ordre du jour ont été évoqués :

- Les parents d'élèves demandent s'il n'y a pas trop de violence, notamment en cour de récréation. Cela fait suite à des remontées de parents d'élèves.

L'équipe explique que, sans nier le fait qu'il y a ponctuellement des situations violentes, l'école est plutôt apaisée et on ne peut pas parler d'une école violente.

Dans tous les cas, le climat scolaire fait entièrement et prioritairement partie du travail de l'équipe pédagogique. La mise en place de Conseils de classe, de Conseils de délégués, du travail sur le harcèlement scolaire, mais encore les propositions des parents d'élèves auxquelles adhère l'équipe comme le banc de l'amitié ou le protocole d'accueil des élèves arrivants vont en ce sens.

Un travail régulier est effectué autour de la récréation : nombre de services, surveillance, jeux.

En outre, aucun fait de violence n'est traité avec indifférence et fait l'objet immédiat d'un travail.

L'inquiétude est notamment relancée depuis l'apparition de la série Squidgame, que certains élèves ont pu visionner tout ou partie...

- Nous avons souffert de l'absence deux ATSEMs qui étaient en arrêt. Aujourd'hui, l'équipe est au complet.

(rajout au 19/10/21) : j'ai été informé par la mairie du départ d'une ATSEM qui ne sera pas remplacée. Les parents proposent leur soutien si nous avons besoin d'appui auprès de la mairie.

Le Conseil d'école est levé à 20h30.